

Communiqué de presse

Loi sur l'énergie : un dimanche noir pour le paysage en Suisse

Granges, le 21 mai 2017

Paysage Libre Suisse prend acte de l'acceptation de la loi sur l'énergie. Les Suissesses et les Suisses ont fait confiance aux promesses selon lesquelles la nouvelle loi ne se traduirait pas par la construction d'un nombre massif de parcs éoliens. Cependant, vu les nouvelles dispositions légales et les moyens financiers supplémentaires, tout laisse à penser que le 21 mai 2017 entrera dans l'histoire comme un jour noir pour le paysage suisse.

Avec les articles 12 et 13 de la nouvelle loi, la construction d'installations éoliennes industrielles est désormais élevée au rang d'intérêt national. Une menace sérieuse plane sur de nombreux espaces naturels, notamment les parcs régionaux et des objets figurant à l'inventaire fédéral des paysages (IFP). Même si l'interprétation que feront les tribunaux de ces nouvelles dispositions demeure inconnue au stade actuel, tout porte à croire que la brèche est désormais ouverte pour un démantèlement de la protection de la nature. En inscrivant les articles 12 et 13 dans la loi, le parlement a précisément voulu une construction plus massive et plus rapide d'installations éoliennes.

Durant la campagne, les organisations environnementales n'ont eu cesse de répéter que peu d'éoliennes seront construites en Suisse. La Fédération Paysage Libre Suisse attend désormais que cette promesse soit assortie d'actes concrets en faveur de la protection du paysage. Il est attendu des organisations environnementales qu'elles ne lésinent pas sur l'utilisation de leur droit de recours et qu'elles s'engagent de toutes leurs forces pour protéger le patrimoine paysager suisse. Paysage Libre Suisse leur garantit son plein soutien à l'avenir également.

Outre le paysage, ce sont aussi la biodiversité et la santé humaine des riverains qui feront les frais de la nouvelle loi. La faune ailée, déjà soumise à rude épreuve, sera gravement touchée par les effets cumulés de plusieurs centaines d'installations éoliennes, surtout dans l'Arc jurassien. Quant aux riverains de parcs éoliens, ils subiront les conséquences des nuisances sonores et des sons de basse fréquence, inaudibles, dont les effets sanitaires devront encore être soigneusement étudiés.

Paysage Libre Suisse poursuit son combat pour que la transition énergétique ne se fasse pas au détriment de la nature. La fédération intensifiera son travail d'information afin de faire prendre conscience aux décideurs et à la population que l'éolien n'est pas une solution viable dans un pays comme la Suisse, marquée par des vents faibles et une pression croissante sur les espaces naturels en raison de l'urbanisation.

Contact:

Michel Fior, secrétaire général, 079 898 11 55, michel.fior@paysage-libre.ch